



Estelle
 CHASTRUSSE
Trésorière



Jane
 DUPUSSE



Clermonde
 DOMINICE



Michèle
 DUBUISSON



Pauline
 DUMOULIN



Fabienne
 GAGLIARDI



Cécile
 GINHOUX
Présidente



Agathe
 GRECARD



Saran
 KABA



Cécile
 MAMALIS



Emilie
 PERRET-GENTIL



François
 PERRET-GENTIL



Véronique
 RODOZ
Secrétaire



Lois
 ROSE

NOS CONSULTANTS



Suzanne
 LACHAISE



Christiane
 LAURENT



Maurice
 LAURENT

Extraits de nos Statuts consultables en ligne

L'Association Une Education Pour Demain (UEPD) est régie par la loi du 1er juillet 1901 (association à but non lucratif). UEPD regroupe des formateurs, des enseignants, des parents, des orthophonistes ainsi que d'autres personnes qui s'intéressent à la pédagogie de Caleb Gattegno et mettent en pratique la subordination de l'enseignement à l'apprentissage.

Le but général de l'Association est de contribuer à la réflexion, à la recherche et à la formation continue dans le cadre évolutif de la science de l'éducation.

Reconnaissant la nécessité d'une évolution permanente des processus d'éducation et s'inspirant notamment des recherches de Caleb Gattegno, l'Association a comme objectifs fondamentaux les études ci-dessous et leur mise en œuvre pratique sur le plan pédagogique :

- l'éducation à la conscience et à la connaissance de soi et d'autrui ;
- les processus de construction des savoirs et des savoir-faire favorisant l'autonomie et l'indépendance, et permettant en conséquence la prise de responsabilité ;
- les processus et conduites pédagogiques permettant de subordonner l'enseignement aux apprentissages.

Au fur et à mesure de sa progression vers les objectifs ci-dessus définis, l'Association sera amenée à :

- **proposer des approches et des moyens pédagogiques visant à assurer simultanément l'éducation des personnes et la réussite de leurs apprentissages fondamentaux** que sont :
 - la langue écrite et orale, la mathématique ;
 - les langues étrangères, les sciences, les sciences sociales, les arts ;
- dans le cadre général de l'amélioration de l'enseignement, **œuvrer au développement de l'alphabetisation et de la maîtrise de la langue, œuvrer pour la réussite scolaire et, par voie de conséquence, contribuer à une meilleure insertion de toutes et tous.**

Les moyens d'action de l'Association UEPD

A l'intention des professionnels de l'éducation (enseignants, orthophonistes, formateurs dans le domaine de l'illettrisme et de l'alphabetisation, parents.), l'Association **organise des sessions de réflexion, de formation et d'échange** entre praticiens.

Elle **favorise et coordonne le suivi et l'évaluation de processus éducatifs** mis en oeuvre en divers lieux.

Elle **encourage la conception, favorise le développement et facilite la diffusion des travaux, livres, manuels et matériels pédagogiques** compatibles avec son but et ses objectifs.

Elle **édite et distribue, dans la mesure de ses moyens, des traductions, comptes rendus, livres et manuels** compatibles avec son but et ses objectifs.

Elle **finance, dans la mesure de ses moyens, le développement de matériels éducatifs et pédagogiques** compatibles avec son but et ses objectifs.

Elle **vend ses services et les matériels pédagogiques et éducatifs** compatibles avec son but et ses objectifs afin, et **seulement afin de pouvoir financer les projets** conformes à son but et à ses objectifs.

Elle **entreprend, plus généralement, toute action se rattachant directement ou indirectement à son but et à ses objectifs.**